



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 24.427

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2021, mis à jour le 31 mars 2022 et le 05 juin 2023 ; modifié et approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 04 avril 2024,

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 25 juin 2024

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Didier SIMONNET



MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DSTU24-427-AI
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

Commune de ROYAN
17 306

REGISTRE DES DOSSIERS – DIA
Décision de Renonciation à préemption

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
		Surface habitable	
DIA17306 24 00192 17/6/2024	AH424	351 m ² 101,56 m ²	Lots n°10 à 15 : deux locaux professionnels, deux jardinets et deux caves
DIA17306 24 00193 17/6/2024	BI91, BI93	715 m ²	Terrain à bâtir
DIA17306 24 00194 17/6/2024	AL34	287 m ² 134 m ²	Habitation et Mobilier
DIA17306 24 00195 17/6/2024	AX334 (1/2 indivise)	611 m ²	Habitation (moitié indivise)
DIA17306 24 00196 18/6/2024	BH1398	516 m ² 200 m ²	Habitation
DIA17306 24 00197 18/6/2024	AR526, AR527	6 m ²	ECHANGE : Terrain
DIA17306 24 00198 18/6/2024	AR529	5 m ²	ECHANGE : Terrain
DIA17306 24 00199 18/6/2024	AR210	516 m ² 70 m ²	Habitation
DIA17306 24 00200 19/6/2024	BM752, BM754	404 m ²	Terrain à bâtir avec Servitude de passage
DIA17306 24 00201 19/6/2024	AS305	471 m ² 107 m ²	Habitation
DIA17306 24 00202 20/6/2024	AN481	347 m ² 100 m ²	Habitation